REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHONE
Reçu le 30 SEP. 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Séance du **28 septembre 2015**

Compte rendu affiché le **05 octobre 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **22 septembre 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Matthieu FISCHER**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Stéphane GOMEZ, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : **Dorra HANNACHI, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Sandra OLIVER**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

15.09.0361
Restructuration et extension du groupe scolaire Henri Wallon - Avenant au marché de travaux - lot 19 VRD - Aménagements extérieurs

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Afin de répondre à l'évolution des effectifs scolaires sur le secteur en lien avec la réalisation de la ZAC Grappinière, aux dysfonctionnements dus à l'éloignement des écoles et à la vétusté des locaux, la Ville a engagé un projet de restructuration du groupe scolaire Henri Wallon.

Les travaux ont démarré depuis le mois de juillet 2013. La phase 1 des travaux comprenant la construction de la maternelle et du restaurant scolaire ainsi que la réhabilitation de l'aile Ouest de l'élémentaire, a été livrée en avril 2015. La dernière phase des travaux (réhabilitation de l'aile Est de l'élémentaire) est en cours et elle se terminera en décembre 2015.

Le groupement d'entreprises solidaires composé de la société Tarvel et de l'entreprise Jean Lefebvre Sud Est (EJL Sud-Est), dont cette dernière est mandataire, a été attributaire du lot 19 : VRD-aménagements extérieurs dans le cadre de l'opération de restructuration et d'extension du groupe scolaire Henri Wallon.

Ce marché, notifié le 5 avril 2013 et d'un montant de 509 781,18 € est en cours d'exécution.

Dans le cadre d'une réorganisation interne au groupe Eurovia, l'entreprise Jean Lefebvre Rhône Alpes (EJL Rhône Alpes) s'est substituée à l'entreprise Jean Lefebvre Sud Est (EJL Sud-Est) dans l'ensemble des droits et obligations découlant de son activité, en ce compris les droits et obligations résultant du marché susvisé.

Il convient dès lors d'établir un avenant afin d'entériner la modification de la composition du groupement attributaire du marché. Cette modification entraîne le transfert des obligations contractuelles et le transfert de la qualité de mandataire du groupement de l'entreprise Jean Lefebvre Sud Est (EJL Sud-Est) à l'entreprise Jean Lefebvre Rhône Alpes (EJL Rhône Alpes).

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le rapport présenté ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer l'avenant au marché de travaux du lot 19.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.

- Approuve le rapport présenté ;
- Autorise Madame la Maire à signer l'avenant au marché de travaux du lot 19.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES — EXE10

AVENANT N° 3

AVENANT DE TRANSFERT

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Mairie de Vaulx en Velin
Place de la Nation – CS 40002
69518 Vaulx en Velin

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

JEAN LEFEBVRE SUD EST
17 avenue des Frères Montgolfier
69680 Chassieu
Tel : 04 72 79 04 04 – Fax : 04 78 90 21 71
Siret : 433 889 144 000 54

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Opération de restructuration et extension du groupe scolaire Wallon

- Lot 19 : VRD – aménagements extérieurs

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 5 avril 2013

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 32 mois ou …… jours.

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 509 781,18 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Afin de répondre à l'évolution des effectifs scolaires sur le secteur en lien avec la réalisation de la ZAC Grappinière, aux dysfonctionnements dus à l'éloignement des écoles et à la vétusté des locaux, la Ville a engagé un projet de restructuration du groupe scolaire Henri Wallon.

Les travaux ont démarré depuis le mois de juillet 2013. La phase 1 des travaux comprenant la construction de la maternelle et du restaurant scolaire ainsi que la réhabilitation de l'aile Ouest de l'élémentaire, a été livrée en avril 2015. La dernière phase des travaux (réhabilitation de l'aile Est de l'élémentaire) est en cours et elles de terminera en décembre 2015.

Le groupement d'entreprises solidaires composé de la société Tarvel et de l'entreprise Jean Lefebvre Sud Est (EJL Sud-Est) dont cette dernière est mandataire a été attributaire du lot 19 : VRD-aménagements extérieurs dans le cadre de l'opération de restructuration et d'extension du groupe scolaire Henri Wallon.

Ce marché, notifié le 5 avril 2013 et d'un montant de 509 781,18, est en cours d'exécution.

Dans le cadre d'une réorganisation interne au groupe Eurovia, l'entreprise Jean Lefebvre Rhône Alpes (EJL Rhône Alpes) s'est substituée à l'entreprise Jean Lefebvre Sud Est (EJL Sud-Est) dans l'ensemble des droits et obligation découlant de son activité, en ce compris les droits et obligations résultant du marché susvisé.

Toutes les conditions d'exécution du marché susvisé demeurent inchangées.

Cet avenant ne bouleverse pas l'économie du marché.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☐ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....
- % d'écart introduit par l'avenant : .....%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Vaulx en Velin, le .....

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Pour la Députée-Maire,
L'adjointe déléguée

Muriel LECERF

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.